

67^e JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX
24, 25 ET 26 JANVIER 2020



DOSSIER DE PRESSE 2020

UNE FORCE AU SERVICE DU PLUS FRAGILE



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Sommaire

3 Pauvreté et promiscuité : deux marqueurs de la lèpre

- La lèpre n'est pas une fiction – caractéristiques de la maladie 3
- Les équipes de l'Ordre de Malte France : plus de 60 ans d'actions au service des lépreux - Infographie 2018 4

5 Comment stopper la transmission ?

- La détection active et le traitement systématique des personnes contacts sont les fondements de la lutte contre la lèpre 5
- Focus sur les missions des équipes de l'Ordre de Malte France au plus près des populations isolées, oubliées ou persécutées : Nord Congo, Mozambique, Guinée Conakry et Sénégal 6

8 Même si la lèpre se soigne, encore 3 millions de personnes vivent avec une infirmité

- Traiter les complications de la maladie pour éviter les séquelles et les mutilations 8
- Maintenir la surveillance d'anciens lépreux face aux risques de récidive ou de réactions et ainsi leur éviter d'être exclus de la société 10
- Former les médecins et le personnel de santé 11

12 À quoi servent les dons ?

- Les réalisations 2019 conduites grâce à la générosité du public 12
- Les projets clés pour 2020 12

12 67^e Journée Mondiale des Lépreux : les 24, 25 et 26 janvier 2020, 10 000 quêteurs de l'Ordre de Malte France mobilisés

À propos de l'Ordre de Malte France

Issu du plus ancien organisme caritatif au monde, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, reconnue d'utilité publique, fondée en 1927. Ses milliers de salariés et de bénévoles agissent, en France et dans 26 pays, pour secourir, soigner et accompagner les personnes fragilisées par la maladie, le handicap, la pauvreté ou l'exclusion et former les aidants.

SEITOSEI - Crédits photos : © Romain Duda, Mauro Pinto, Yasmine Sweetlove, Ordre de Malte France

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org
www.ordredemaltefrance.org  www.facebook.com/ordredemaltefrance  twitter.com/Malte_France

Pauvreté et promiscuité : deux marqueurs de la lèpre

La lèpre n'est pas une fiction

Contrairement aux idées reçues, cette maladie multiséculaire n'est pas éradiquée !

Si, en près de 10 ans, les nouveaux cas détectés diminuent légèrement dans le monde, (244 796 en 2009 à 208 619 en 2018 ; source : OMS – relevé épidémiologique du 30/08/2019), il reste encore de nombreux foyers fortement endémiques, à atteindre.

Après avoir annoncé en 2005 que la lèpre n'était plus un problème de santé publique puis lancé une stratégie mondiale de lutte contre la lèpre en avril 2016, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) prévoit une nouvelle stratégie orientée sur la prévention de la lèpre en utilisant un traitement préventif de masse pour les personnes contacts et autres groupes à haut risque.

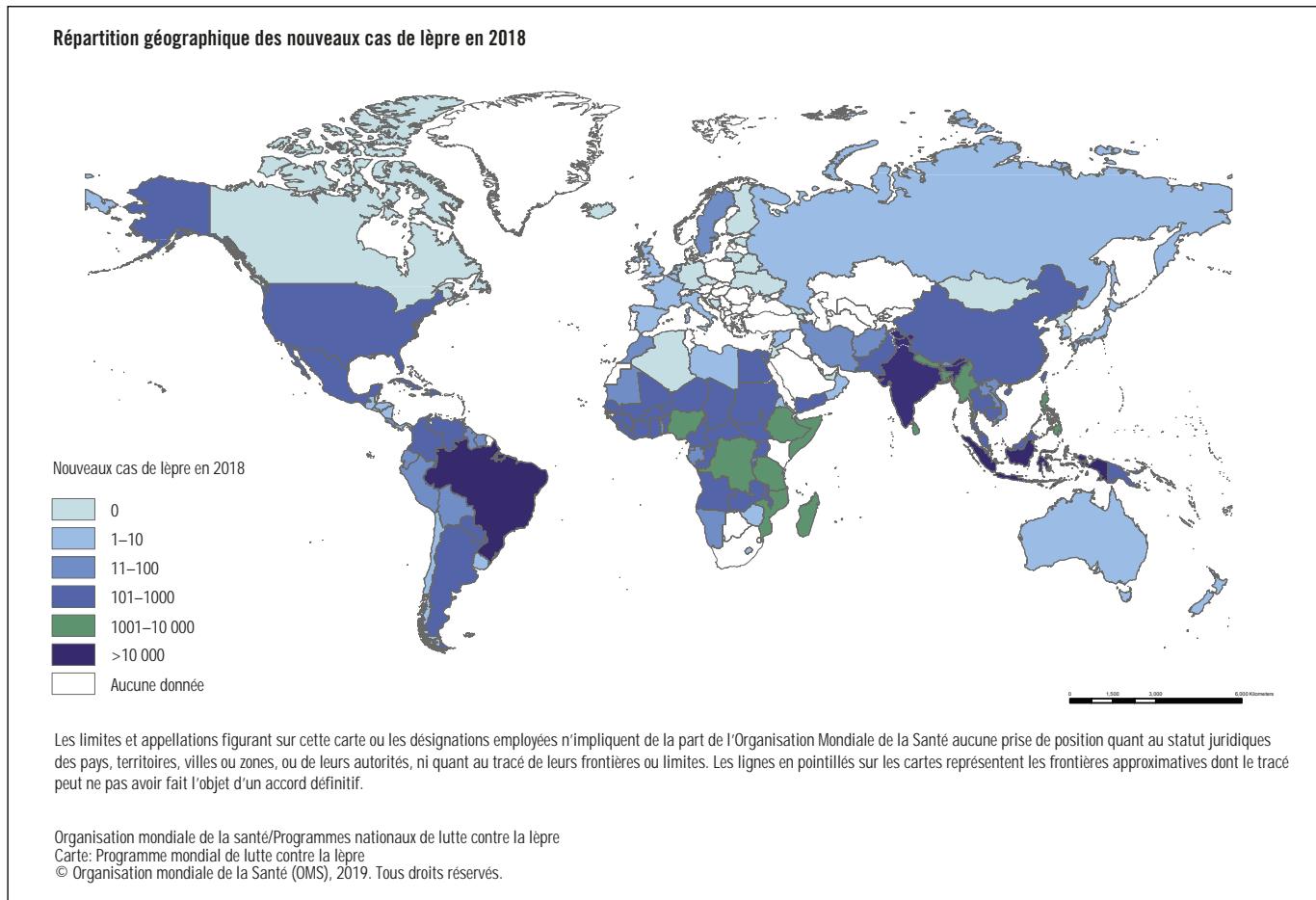
Maladie de la pauvreté, de l'ignorance et de la honte, la lèpre touche les populations isolées, coupées des systèmes de santé. Elle s'attaque d'abord à la peau puis aux nerfs et finit, si elle n'est pas traitée à temps, par provoquer des

paralysies irréversibles et des mutilations des membres ainsi que des atteintes oculaires pouvant conduire à la cécité.

La peur de la stigmatisation demeure un obstacle à la consultation spontanée et au traitement précoce car, même devenus non contagieux, les lèpreux sont alors exclus de la société.

La honte associée à la maladie demeure un obstacle à la consultation spontanée et au traitement précoce. Il est donc très difficile de contrôler la maladie et son évolution, c'est un des plus grands défis.

Vue mondiale des nouveaux cas de lèpre en 2018



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Caractéristiques de la maladie

- La lèpre est une maladie chronique causée par une mycobactérie, *Mycobacterium leprae*.
- La période d'incubation de la maladie est en moyenne de cinq ans, pouvant aller jusqu'à 20 ans, ce qui explique aussi les diagnostics tardifs.
- La maladie se transmet par voies respiratoires, gouttelettes de salive ou contact cutané prolongé et répété.
- La maladie touche principalement la peau, les nerfs périphériques, la muqueuse des voies respiratoires supérieures ainsi que les yeux.
- C'est une maladie que l'on sait guérir grâce à la polychimiothérapie (PCT), mais le traitement n'évite pas toujours les complications neurologiques.
- Faute de traitement, la lèpre peut aboutir progressivement à des lésions définitives de la peau, des nerfs, des membres et des yeux qui font toute la gravité de la maladie.

Les équipes de l'Ordre de Malte France : plus de 60 ans d'actions au service des lépreux



**Près de
30 000** personnes traitées
de la lèpre et de ses complications

**Intervention et activité
de l'Ordre de Malte France
dans 11 pays**

**Plus de
4 500** interventions
chirurgicales réparatrices



**Plus de
3 000** prothèses ou chaussures
confectionnées



Plus de 500 médecins
africains, français, vietnamiens
et cambodgiens formés par les équipes
de l'Ordre de Malte France en 50 ans

Sources : Chiffres 2018 Ordre de Malte France

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



Comment stopper la transmission ?

Loin des idées reçues, la lèpre est encore une maladie très répandue et difficile à contrôler. Les équipes de l'Ordre de Malte France développent des partenariats avec les ministères de la Santé des pays touchés et participent activement aux Programmes nationaux de lutte contre la lèpre (PNLL).

Pour diminuer la transmission de la maladie et traiter les malades au plus tôt, l'Ordre de Malte France mène depuis de nombreuses années des missions de dépistage précoce pour détecter les malades et les traiter avant la survenue des infirmités et des mutilations.

La détection active et le traitement systématique des personnes contacts sont les fondements de la lutte contre la lèpre

La nouvelle stratégie mondiale de lutte contre la lèpre de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) comprendra, surtout après 2020, la prévention de la lèpre par traitement préventif de masse pour les personnes contacts et les autres groupes à haut risque (source : [relevé épidémiologique du 30/08/2019](#)). L'intensification des campagnes de dépistage précoce des cas dans plusieurs pays et les initiatives visant à couvrir les populations à risque par chimioprophylaxie accélérera la survenue d'un monde exempt de lèpre.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, l'augmentation observée du nombre de nouveaux cas dans plusieurs pays est due aux campagnes de détection active et surtout à l'amélioration du dépistage des contacts, en plus des activités systématiques de lutte contre la lèpre.

Acteur historique de la lutte contre la lèpre depuis plus de 60 ans, l'Ordre de Malte France agit sur tous les fronts de la maladie : dépistage, soins, chirurgie et traitement des sequelles, formation. Les équipes sur le terrain mènent régulièrement des missions de dépistage dans des zones isolées, en concertation avec les instances sanitaires et les acteurs locaux. Elles mesurent chaque jour l'importance d'un dépistage précoce et systématique, meilleur moyen d'éradiquer la lèpre.

S'il est effectué trop tardivement, le malade développe des paralysies sensitivo-motrices irréversibles que seuls des gestes chirurgicaux, une rééducation physique et des appareillages pourront améliorer afin d'éviter la survenue de mutilations souvent infectées, source d'exclusion sociale.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org www.ordredemaltefrance.org  www.facebook.com/ordredemaltefrance  twitter.com/Malte_France

Focus sur les missions des équipes de l'Ordre de Malte France au plus près des populations isolées, oubliées ou persécutées : Nord Congo, Mozambique, Guinée Conakry et Sénégal

Au-delà des programmes nationaux de surveillance et de traitement auxquels participent les équipes de l'Ordre de Malte France, leur vocation hospitalière se traduit également au travers de missions de « stratégie avancée » au cours desquelles elles vont au plus près des populations fragilisées, dans les zones reculées et les villages difficiles d'accès, grâce à des consultations itinérantes.

© Mauro Pinto



L'isolement et la vulnérabilité de la population autochtone de la Likouala face à la lèpre (Nord Congo)

La lèpre est bien connue par les populations autochtones, sans pour autant qu'elles lui attribuent les mêmes causes que dans la pensée biomédicale. Par ailleurs, si leur médecine traditionnelle est souvent utilisée pour le traitement de pathologies bénignes, les guérisseurs autochtones reconnaissent ne pas savoir traiter cette maladie, perçue comme une fatalité voire une punition.

Si la lèpre est identifiée par les autochtones eux-mêmes, la détection de la maladie par les agents de santé se révèle difficile du fait du nomadisme des patients, mais aussi du manque de sensibilisation quant aux possibilités de traitement. L'autre blocage se situe dans la mauvaise observance thérapeutique de ces populations. Les traitements actuellement efficaces requièrent une prise quotidienne et systématique pendant plusieurs mois, un acte thérapeutique auquel les populations ne sont pas habituées. De plus, la lèpre survient souvent chez des patients polycarciniques, polyinfectés, porteurs de nombreuses parasitoses et dont les conditions de vie, en particulier d'hygiène, restent précaires.

Mozambique

Le Mozambique fait partie des sept pays prioritaires dans le monde en termes de nouveaux cas pédiatriques notamment. Un effort est entrepris dans la lutte contre les mutilations à la fois pour leur prévention mais aussi pour leur traitement chirurgical. La construction d'un centre médico-chirurgical spécialisé est programmée pour 2020. Une aide au développement d'activités génératrices de revenus est aussi mise en place dans les villages où les patients sont nombreux.

Guinée Conakry

Depuis le centre de santé de Pita géré par l'Ordre de Malte France, les équipes coordonnent les plans de lutte contre la lèpre, la tuberculose et l'ulcère de Buruli pour toute la région centrale de Moyenne-Guinée, en tant que centre de référence identifié par les autorités de santé du pays. Les schémas d'approche des problèmes liés à la lèpre sont identiques à ceux des autres pays : dépistage, traitement médico-chirurgical, réinsertion.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France



Population autochtone au Nord Congo (Likouala)

© Romain Duda

Sa réhabilitation complète récente permet dès à présent d'accueillir, dans de meilleures conditions, les malades venant de toute la région de Moyenne-Guinée et de multiplier les missions de dépistage et de prévention des infirmités, réalisées par le personnel du centre, aux côtés des partenaires du Programme national de lutte contre la lèpre.

Au Sénégal : détecter et soigner les populations les plus fragiles

Dès à partir du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) de Dakar, une équipe à bord d'un véhicule et composée d'un infirmier, d'un médecin, d'un cordonnier et d'un chauffeur se rend dans les villages identifiés par le programme national de lutte contre la lèpre (PNLL) pour sensibiliser, informer, dépister et le cas échéant traiter le malade et son entourage. Ces missions de stratégie avancée permettent non seulement la détection active du malade et de son entourage mais également de s'assurer de l'observance des traitements.

Pour permettre aux malades mutilés et handicapés de retrouver une certaine autonomie, le cordonnier du CHOM participe aux tournées pour prendre leurs mesures et pouvoir leur remettre des appareillages adaptés : « Ayant moi-même été malade, je comprends la souffrance et suis plus à même de concevoir le bon appareillage. J'aime faire mes tournées pour prendre les mesures, repérer les formes nécessaires pour les

« Ces populations, et particulièrement les enfants, sont extrêmement vulnérables face à la lèpre et se retrouvent stigmatisées. Elles cumulent bien souvent plusieurs pathologies associées qui s'ajoutent à leurs difficultés. Le retard de diagnostic et l'observance aléatoire des traitements médicaux conduisent à des mutilations sévères et des handicaps physiques graves, responsables d'une perte d'autonomie et lourds de conséquence, dans cette région où la survie est un véritable défi ! »

Professeur Francis Chaise, chirurgien orthopédiste
Directeur du programme Lèpre à l'Ordre de Malte France

chaussures notamment. Je sais de quoi les malades ont besoin. J'ai ainsi permis à une femme très lourdement handicapée de manger sans aide en lui préparant des cuillères adaptées. » témoigne Moustapha Seck, cordonnier au CHOM de Dakar.



© Yasmine Sweetlove

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Même si la lèpre se soigne, encore 3 millions de personnes vivent avec une infirmité



Traiter les complications de la maladie pour éviter les séquelles et mutilations

On compte encore 3 millions de lèpreux avec des infirmités ou des mutilations. Mais ces chiffres globaux cachent une réalité bien plus contrastée : il existe encore des zones fortement endémiques qui représentent elles plus de la moitié des cas.

Dans un cas sur trois, les nerfs du patient sont atteints sous forme de paralysies plus ou moins graves. Même une fois guéri d'un point de vue infectieux, il garde les séquelles de leur maladie. C'est pourquoi, en vue d'une réinsertion sociale et professionnelle, le traitement médical doit être accompagné d'une prise en charge globale : réhabilitation physique et réadaptation fonctionnelle auxquelles s'ajoute un accompagnement psychologique pour qu'il retrouve une certaine autonomie.

L'Ordre de Malte France permet la réalisation d'interventions chirurgicales souvent complexes qui

rendent aux malades l'usage de leurs mains, de leurs jambes, etc. Les patients doivent ensuite reapprendre les gestes quotidiens, facilités dans certains cas par des prothèses et appareils adaptés réalisés sur place et sur mesure.

Le Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM) à Dakar au Sénégal : 50 ans d'actions auprès des lépreux

Centre de référence national pour la lutte contre la lèpre depuis sa création, le Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte prend en charge le volet médical, les interventions chirurgicales, la rééducation fonctionnelle et la réadaptation, grâce aux appareillages orthopédiques. Il forme en outre le personnel de santé dans la détection, les soins et le traitement de la maladie et réalise des missions de chirurgie avancée.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Témoignage de Ibrahima Dediou, jeune étudiant atteint de la lèpre

Ibrahima Dediou est étudiant et la maladie de la lèpre lui a été diagnostiquée en 2014. Il est depuis suivi par le Docteur Lahla du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte (CHOM).



Comment avez-vous découvert votre maladie ? Comment se manifestait-elle chez vous ?

J'ai découvert des tâches sur mon visage, et je ressentais aussi des fourmillements. Comme j'avais étudié les symptômes de la lèpre à l'école, ces signaux m'ont rapidement alerté. Je suis donc allé voir un dermatologue qui m'a orienté vers le Docteur Lahla du Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte. Ma maladie a été diagnostiquée en 2014.

Comment êtes-vous accompagné par l'Ordre de Malte ?

Cela fait maintenant cinq ans que je suis suivi au Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte. En 2014, j'ai observé six mois de traitement. Depuis, j'effectue des visites de contrôle régulières. L'accueil au Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte est exceptionnel : la prise en charge est de qualité et le personnel est très compétent. Et, les frais liés à la maladie sont moins importants, le traitement est moins coûteux.

Je remercie tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la lèpre à travers l'Ordre de Malte qui donnent de leur temps pour nous venir en aide. Ils font preuve d'une grande abnégation et leur action est bénéfique.

Comment vivez-vous au quotidien avec la maladie ?

Aujourd'hui, je ne souffre d'aucune séquelle si ce n'est les petites tâches que vous pouvez voir sur mon visage. Seulement, je vis ma maladie dans la clandestinité. Personne n'est au courant, j'ai décidé de ne pas en parler à mes proches de peur d'être rejeté. En effet, les personnes atteintes de la lèpre continuent de faire l'objet de discrimination. C'est ce que j'ai voulu éviter à tout prix.

Quels sont vos projets pour l'avenir ?

Je souhaite me débarrasser définitivement de cette maladie ! J'aspire aussi à progresser dans mes études. À terme, j'aimerais développer des activités agricoles.

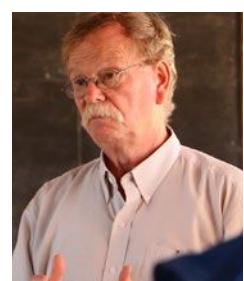
Les enjeux de la Mauritanie

Quant à la Mauritanie, le Pr. Chaise y effectue depuis 20 ans des missions régulières de chirurgie réparatrice : «C'est un pays où le nombre de lèpreux est important et où la lutte contre la maladie est difficile.»

La Mauritanie présente la particularité d'avoir une population très mobile à l'intérieur de ses propres frontières. «Ces flux migratoires permanents compliquent le dépistage et donc le traitement des lèpreux», signale le Pr. Chaise.

«Une forte pandémie a survécu dans le pays les années précédentes, il n'est pas rare aujourd'hui d'y croiser de nombreux mutilés.»

Professeur Chaise
Directeur du programme Lèpre à l'Ordre de Malte France



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Maintenir la surveillance d'anciens lépreux face aux risques de récidive ou de réactions et ainsi leur éviter d'être exclus de la société



© Yasmine Sweetlove

Bien que l'un des objectifs majeurs de la Stratégie mondiale de lutte contre la lépre à horizon 2020 vise que aucun pays ne permette une discrimination des personnes atteintes de la lépre, encore 13 pays ont une législation et des lois l'autorisant.

Le traitement systématique par une seule dose d'antibiotique de tous les sujets contacts d'un patient connu comme lépreux est une stratégie validée par l'OMS pour diminuer la transmission de la maladie. L'Ordre de Malte France a financé au Cambodge une étude de deux ans pour aboutir à ces conclusions.

Le traitement des nouveaux cas est essentiel mais ne dispense pas de la surveillance des anciens malades pour trois raisons :

- Risques de récidive de la maladie
- Risques de réactions (réactions immunitaires pouvant détruire les nerfs et conduire alors à des paralysies, voire des mutilations)
- Risques de carcinisation des ulcères plantaires à dix ans

Il est donc important de maintenir un savoir-faire et des moyens médicaux et chirurgicaux rapidement mobilisables.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

Former les médecins et le personnel de santé

© Yasmine Sweetlove



L'information des patients et la formation des personnels de santé restent des éléments clés pour lutter contre la lèpre dans la durée et pour aboutir à une autonomisation efficace des différents pays.

Les équipes de l'Ordre de Malte France apprennent aux populations à détecter la maladie et à consulter dès les premiers signes pour éviter l'apparition de sequelles irréversibles. Transmettre les bonnes pratiques d'hygiène reste également essentiel pour éviter les terribles complications mutilantes de la maladie.

Pour permettre une prise en charge de la maladie par les états dans les pays d'intervention, l'Ordre de Malte France travaille à la sensibilisation et à l'autonomisation des populations. Ainsi, depuis plus de vingt ans, il prend en charge les formations des médecins et des personnels de santé en partenariat avec des unités de médecine françaises. Plus de 500 médecins africains, français, vietnamiens et cambodgiens ont été formés au Centre Hospitalier de l'Ordre de Malte à Dakar depuis sa création en 1967.

Asie et Afrique : l'importance des transferts de compétences

Le Professeur Francis Chaise, responsable du programme lèpre, explique que des efforts de formation envers les personnels médicaux réalisés dans certains pays les rendent désormais quasi-autonomes dans le dépistage et le traitement de la lèpre à Le Vietnam, le Laos et le Cambodge notamment, mais aussi le Sénégal, ont ainsi pu bénéficier d'un important programme de formation déployé par l'Ordre de Malte France, en partenariat avec des universités de médecine françaises. « Nous pouvons désormais transférer une partie de nos moyens sur des pays d'Afrique au sein desquels nos programmes de lutte contre la lèpre sont moins développés, tels la Mauritanie ou le Congo » ajoute le Pr. Chaise.



Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org www.facebook.com/ordredemaltefrance twitter.com/Malte_France

À quoi servent les dons ?

Instaurée en 1954 pour solliciter la générosité du public au travers d'une importante opération de collecte de fonds, la Journée mondiale des lépreux, organisée pour sa 67^e édition en janvier 2020, est plus que jamais nécessaire !

Au-delà des actions réalisées dans le cadre d'une stratégie de développement durable et en appui aux programmes nationaux de lutte contre la lèpre depuis plus de 60 ans dans 11 pays, les équipes de l'Ordre de Malte France mènent chaque année des projets spécifiques pour aller encore plus loin dans la lutte contre la maladie.

Plus de 610 000 € collectés en 2019 lors de la quête !

Les réalisations 2019 conduites grâce à la générosité du public

Guiné Conakry

- Rhabilitation complète du centre de santé de Pita au service des lépreux, après deux ans de travaux.
- Missions de stratégie avancée d'expertise (chirurgie de reconstruction) et de formation de soignants.

Nord Congo

- Amélioration de l'offre de soins pour les lépreux à l'hôpital de Béou (équipements du bloc opératoire) et mission chirurgicale.

Polynésie

- Distribution de paniers repas pour les lépreux.

Mozambique

- Rhabilitation de la loproserie d'Anchillo en cours d'achèvement.

Sénégal

- Missions de stratégie avancée de sensibilisation, de dépistage et de traitement de la maladie.

Madagascar

- Missions de chirurgie réparatrice.

Mauritanie

- Inauguration en janvier 2019 du dispensaire renové Arafat à Nouakchott.

Asie

- Missions de formation des soignants au Cambodge.
- Poursuite de la lutte contre la lèpre sous toutes ses formes, au Vietnam et au Laos.

Les projets clés pour 2020

Madagascar

- Missions chirurgicales à Marana pour des lépreux identifiés grâce au Programme de Lutte contre la Lèpre (PNLL).

Nord Congo

- Le programme lèpre sera précurseur dans cette zone grâce à l'installation du nouveau centre de santé (projet de construction en cours).
- Installation d'un centre de santé à Enyell, base de départ pour dépister, soigner et opérer si besoin.

Mauritanie

- Missions d'expertise chirurgicale et de formation des soignants dans le nouveau centre Arafat à Nouakchott.

Mozambique

- Missions d'expertise chirurgicale et de formation des soignants.
- Projet de monter un centre d'accueil à Anchillo (Nord Mozambique) et de traitement complet pour les lépreux.

Asie

- Missions d'expertise chirurgicale et de formation des soignants à largi d'autres provinces du Cambodge.

Guiné Conakry

- Poursuite des missions d'expertise et de formation qui vont renforcer le PNLL.

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org  www.facebook.com/ordredemaltefrance  twitter.com/Malte_France



67^e Journée Mondiale des Lépreux : les 24, 25 et 26 janvier 2020, **10 000 quêteurs de l'Ordre de Malte France mobilisés**

La lèpre n'est pas une fiction !

Cette année, nous avons choisi d'axer notre campagne autour d'une photo provenant du Mozambique, un des pays les plus touchés par la lèpre. On découvre un homme seul et affecté par la maladie, mais qui apparaît digne et serein. Contrairement aux idées reçues, la lèpre n'est pas une fiction : elle existe toujours et reste difficilement contrôlable. La photo n'est pas retouchée, elle montre une maladie qui handicape et qui exclut.

Durant trois jours, 10000 quêteurs binationnels sont mobilisés, à travers plus de 100 délocalisations sur le territoire, pour solliciter la générosité du public.

La quote de la Journée Mondiale des Lépreux est essentielle pour :

- Dépister avant la survenue d'infirmités
- Soigner les malades
- Former localement les médecins et le personnel de santé
- Permettre aux patients de se réinsérer socialement
- Développer les activités génératrices de revenus au profit des malades
- Faire avancer la recherche : amélioration des protocoles de traitements, développement de méthodes de diagnostic ante-clinique.



Chaque don contribuera à vaincre la maladie !

Contact presse :

Olivier Coppermann, 06 07 25 04 48, presse.ordredemaltefrance@seitosei.fr

Direction de la communication :

Juliette Hourlier, 01 55 74 53 18, j.hourlier@ordredemaltefrance.org

www.ordredemaltefrance.org  www.facebook.com/ordredemaltefrance  twitter.com/Malte_France